



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Complexe de défense d'Halifax

Plan directeur

2020

Lieux historiques nationaux du Canada de la
Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab,
de la Tour-Prince-de-Galles, et de la Redoute-York



2020

Complexe de défense d'Halifax

Lieux historiques nationaux du
Canada de la Citadelle-d'Halifax,
de l'Île-Georges, du Fort-McNab,
de la Tour-Prince-de-Galles et de
la Redoute-York

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2020.

PLAN DIRECTEUR DU COMPLEXE DE DÉFENSE D'HALIFAX, 2020.

R64-559/2020F-PDF
978-0-660-33964-1

This document is also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes
**LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DE LA CITADELLE-D'HALIFAX, DE L'ÎLE-GEORGES,
DU FORT-MCNAB, DE LA TOUR-PRINCE-DE-GALLES ou DE LA REDOUTE-YORK :**

a/s du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax
C.P. 9080, succursale A
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5M7

N° de téléphone : 902-426-5080; n° de télécopieur : 902-426-4228
Courriel : pc.lhncitadelhalifax-halifaxcitadelnhs.pc@canada.ca

www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/ns/halifax

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : A. Deveau / © Parcs Canada / Lieu historique national du Fort-McNab; A. Deveau / © Parcs Canada / Lieu historique national de l'Île-Georges; M. Bayer / © Parcs Canada / Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles; M. Bayer / © Parcs Canada / Lieu historique national de la Redoute-York
En bas : C. Reardon / © Parcs Canada / Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tout le peuple canadien et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces joyaux forment l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées de la planète.

Le gouvernement est résolu à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau d'aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir des activités et des programmes innovateurs sur place et à distance pour permettre à un nombre accru de Canadiens et de Canadiennes de faire l'expérience des lieux patrimoniaux de Parcs Canada et de découvrir notre histoire, notre environnement et notre culture.

Ce nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Complexe de défense d'Halifax appuie cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés à l'issue de vastes consultations et avec l'apport de personnes et d'organismes divers, dont des peuples autochtones, des résidents de la région, des visiteurs et l'équipe dévouée de Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier de leur dévouement et de leur esprit de collaboration tous ceux et celles qui ont contribué à ce plan.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis à cet effort concerté, et j'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du Complexe de défense d'Halifax.

Jonathan Wilkinson

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :

Ron Hallman
*Président et directeur général de l'Agence
Parcs Canada*

Andrew Campbell
*Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada*

Eric Nielsen
*Directeur d'unité de gestion intérimaire
Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse
continentale
Parcs Canada*

Résumé

Le Complexe de défense d'Halifax est constitué de cinq lieux historiques nationaux du Canada situés dans les environs ou sur les berges du port d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il s'agit des lieux historiques nationaux de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York. En 1965, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance d'Halifax parce qu'il s'agissait de l'une des quatre principales bases navales de l'Empire britannique au cours du XVIII^e et du XIX^e siècle, et parce que le Complexe de défense d'Halifax donne une excellente vue d'ensemble des ouvrages de défense côtière qui ont servi du XVIII^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Lieu phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax est un point de repère important du centre-ville d'Halifax. Le lieu historique accueille plus de 200 000 visiteurs par an dans ses fortifications ainsi que 600 000 autres sur ses terrains, et il est très couru pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités communautaires. Ses partenaires, la Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée de la Citadelle d'Halifax, jouent un rôle indispensable dans la communication des récits au sujet des lieux historiques et les font revivre grâce à des reconstitutions historiques, des activités d'interprétation et des expositions d'artéfacts. Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax est la principale destination pour tirer parti des possibilités d'expériences offertes dans l'ensemble du Complexe de défense d'Halifax. Les autres lieux historiques ont tout ce qu'il faut pour attirer un nombre accru de visiteurs et de résidents, que ce soit pour des loisirs ou des activités communautaires. En particulier, le lieu historique national de l'Île-Georges revêt un grand intérêt pour le public en raison de sa riche histoire, de son importance pour les Acadiens et de son attrait pour ceux qui l'observent depuis les berges d'Halifax.

Le présent plan directeur décrit une vision actualisée pour le Complexe de défense d'Halifax et présente les stratégies et objectifs visant à concrétiser cette vision. Ainsi, le plan directeur présente des orientations stratégiques pour la gestion du Complexe de défense d'Halifax et, à ce titre, il représente pour la population canadienne un instrument de reddition de comptes sur la gestion de ces lieux historiques. Les plans directeurs font l'objet d'un examen tous les dix ans. Le présent plan a été élaboré en consultation avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, avec la collaboration et la participation des partenaires des lieux historiques, des principaux intervenants et de la population canadienne.

Trois stratégies clés ont été élaborées pour orienter la gestion du Complexe de défense d'Halifax au cours des dix prochaines années.

Stratégie clé 1 : Élargir les points de vue pour joindre divers publics.

Cette stratégie vise à aider les Canadiens à nouer des liens plus solides avec ces lieux historiques. Ce rapprochement peut se faire en partie en élargissant les perspectives des récits qui y sont présentés, y compris ceux des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, dont le territoire traditionnel englobe les sites où ont été édifiées ces fortifications, ainsi que les récits d'autres groupes et communautés touchés par l'établissement du contrôle britannique et canadien.

Stratégie clé 2 : Offrir des expériences évocatrices axées sur des ressources culturelles originales.

Cette deuxième stratégie décrit l'orientation à suivre pour protéger les ressources culturelles prioritaires de ces lieux historiques tout en reconnaissant que ces ressources originales créent un pont avec l'histoire, suscitent un sentiment d'appartenance chez les visiteurs, et favorisent des expériences adaptées aux demandes changeantes du marché.

Stratégie clé 3 : Faire du Complexe un élément valorisé du tissu urbain dynamique d'Halifax.

Cette troisième stratégie porte sur le rôle du Complexe de défense d'Halifax en tant qu'élément fondamental du tissu urbain d'Halifax. Les lieux historiques rehaussent le caractère patrimonial de la ville, sont propices à la pratique de loisirs et à la tenue de rassemblements communautaires et constituent des points d'intérêt clés qui attirent les visiteurs dans la ville et qui contribuent à une économie régionale forte et prospère.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national de défense d'Halifax	8
3.0 Contexte de planification	8
4.0 Élaboration du plan directeur	10
5.0 Vision	10
6.0 Stratégies clés	11
7.0 Approche de gestion par secteur	15
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	18

Cartes

Carte 1 : Cadre local du Complexe de défense d'Halifax.....	2
Carte 2 : Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax	3
Carte 3 : Lieu historique national de la Redoute-York.....	4
Carte 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles.....	5
Carte 5 : Lieu historique national de l'Île-Georges.....	6
Carte 6 : Lieu historique national du Fort-McNab	7

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

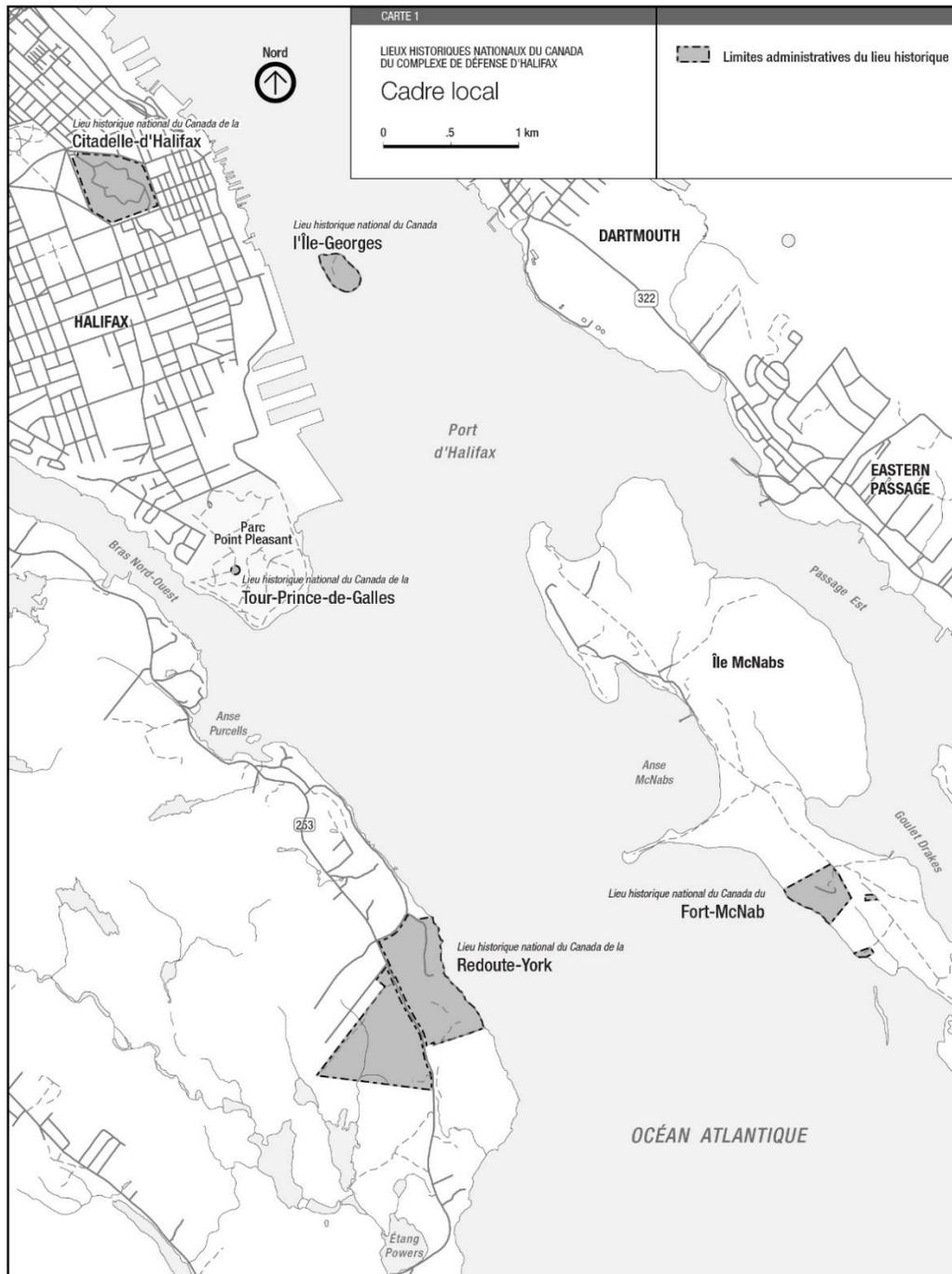
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national administré par l'Agence. Le présent plan fournit des orientations pour la gestion de cinq lieux historiques nationaux qui ensemble, forment le Complexe de défense d'Halifax, à savoir les lieux historiques de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute York. Le *Plan directeur du Complexe de défense d'Halifax*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion de ces lieux historiques mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

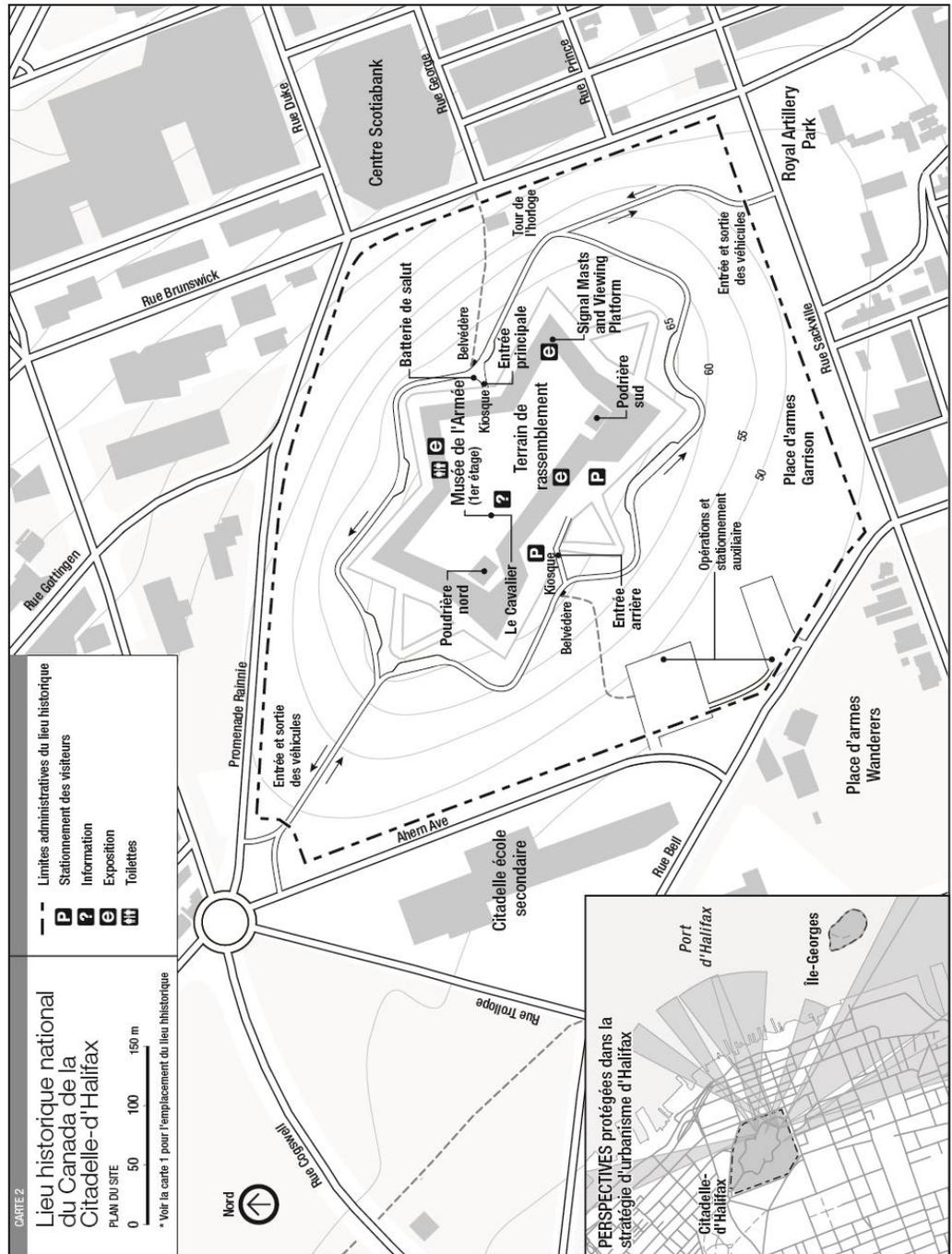
Les Canadiens, dont les peuples autochtones, ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement des orientations futures des lieux historiques nationaux. Le plan définit des orientations claires et stratégiques pour la gestion et l'exploitation du Complexe de défense d'Halifax en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du Complexe de défense d'Halifax dans les années à venir.

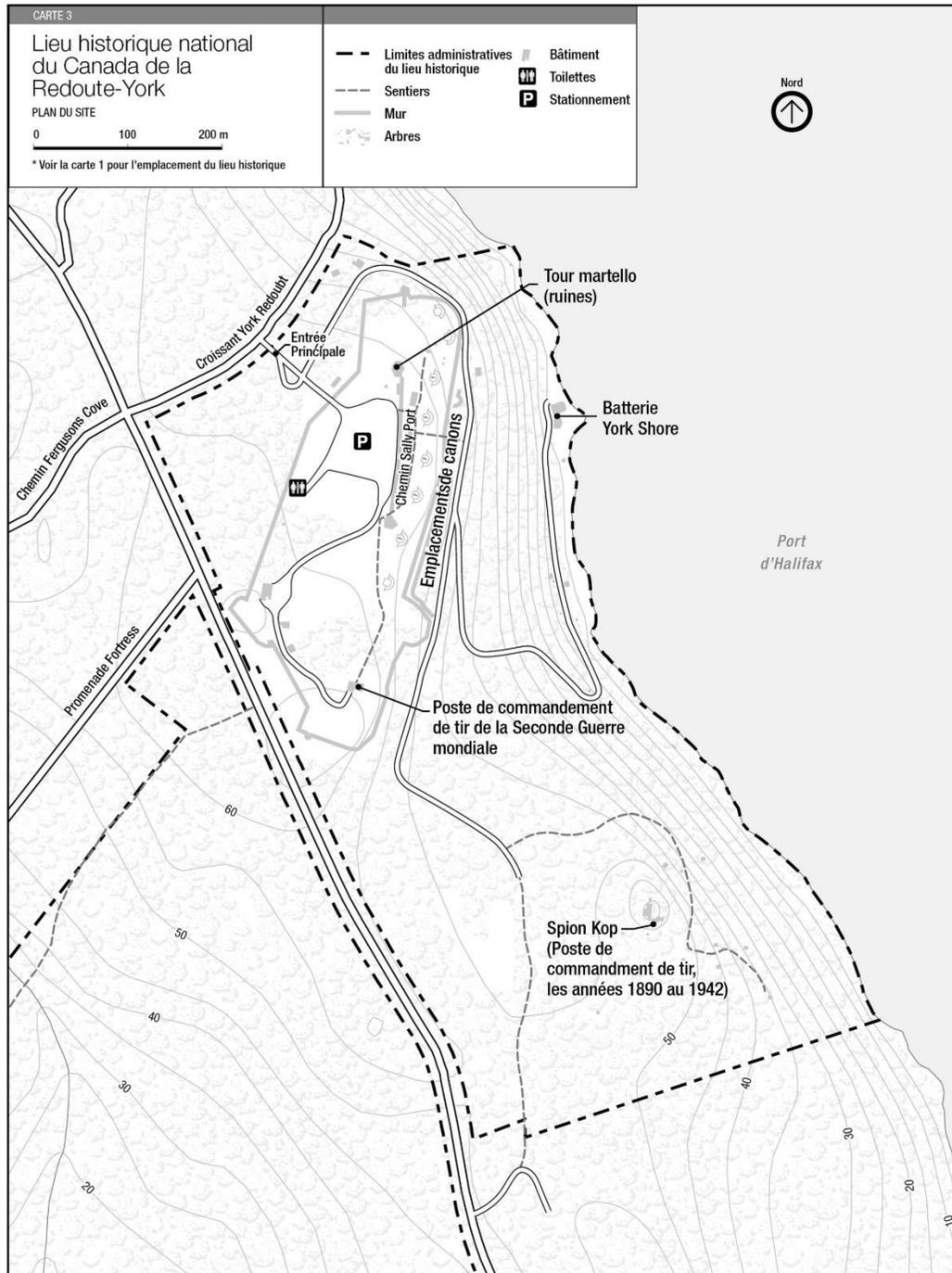
Carte 1 : Cadre local du Complexe de défense d'Halifax



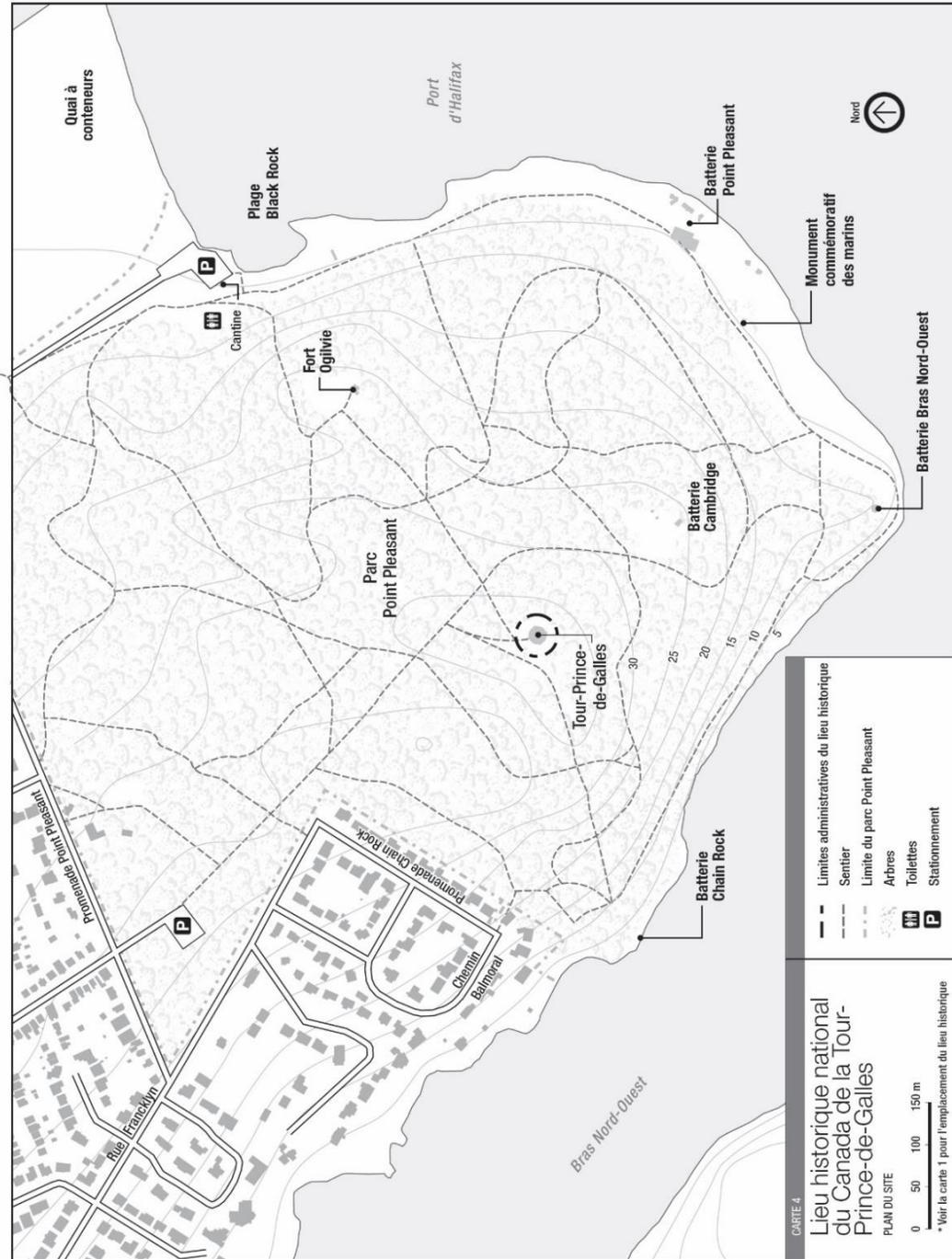
Carte 2 : Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax



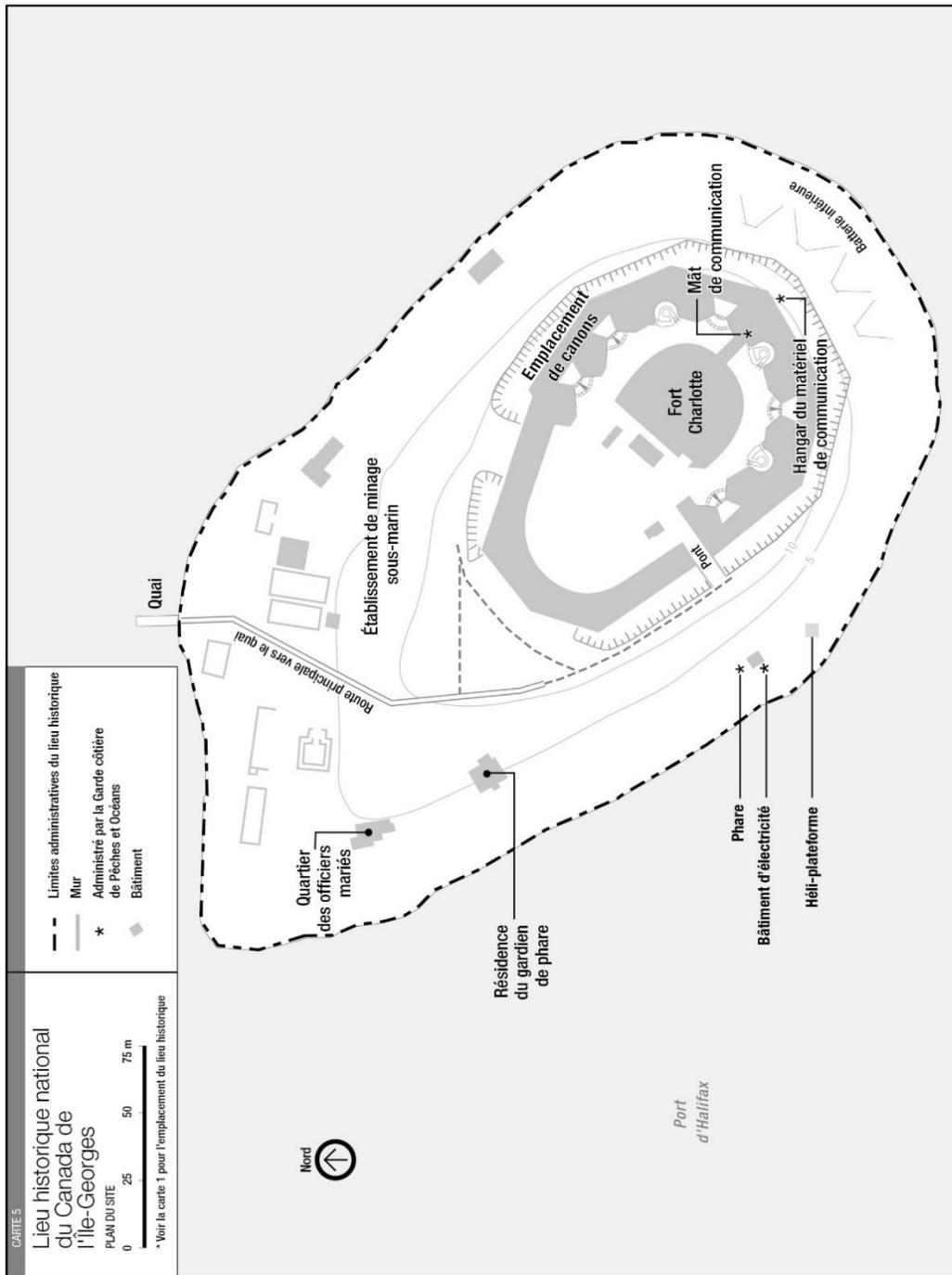
Carte 3 : Lieu historique national de la Redoute-York



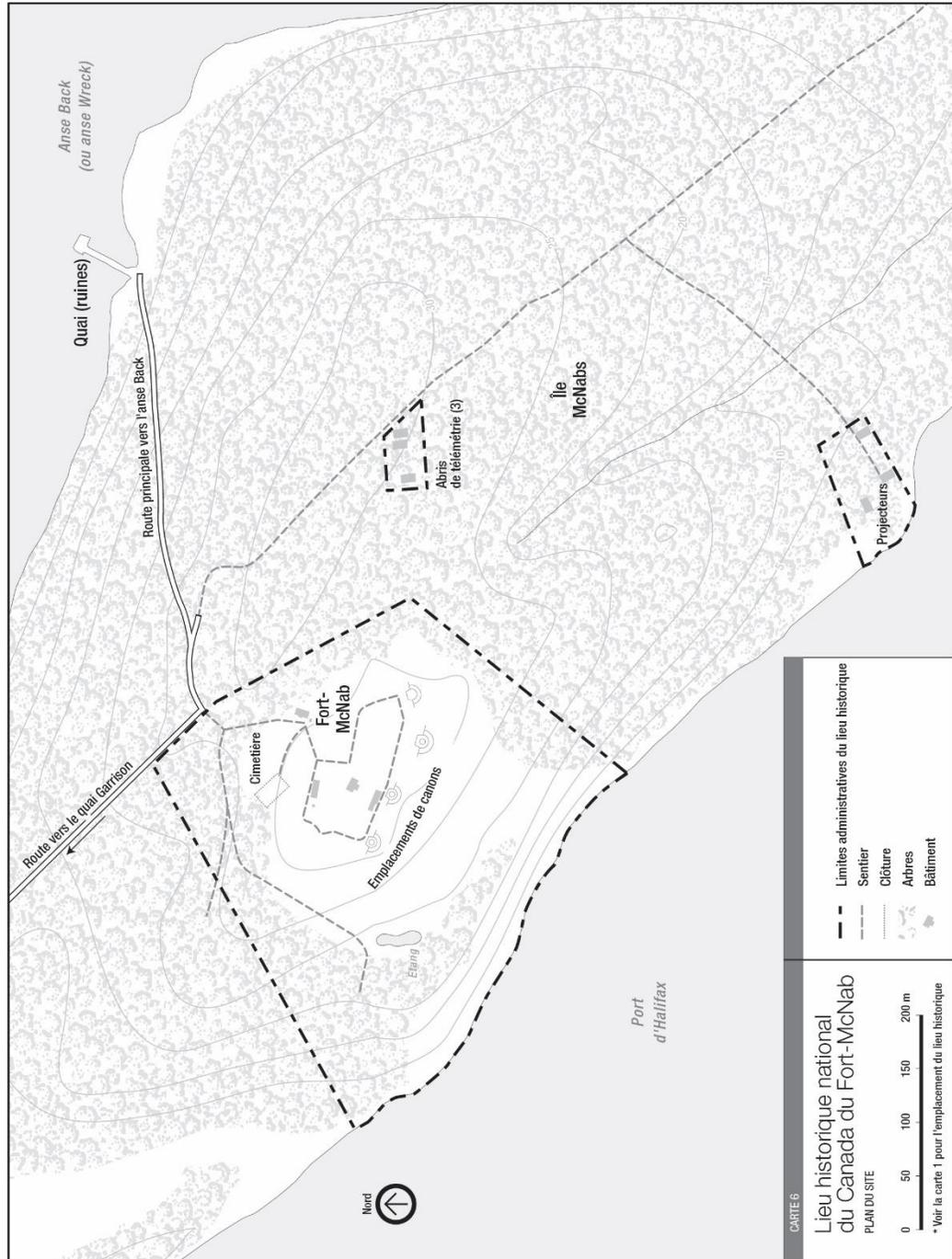
Carte 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles



Carte 5 : Lieu historique national de l'Île-Georges



Carte 6 : Lieu historique national du Fort-McNab



2.0 Importance du Complexe de défense d'Halifax

En 1965, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance d'Halifax comme l'une des principales bases navales outre-Atlantique de l'Empire britannique aux XVIII^e et XIX^e siècles, et le fait que le système (ou complexe) de défense d'Halifax comprenait toute une série d'ouvrages de défense côtière ayant servi du XVIII^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La Commission a aussi recommandé la commémoration d'exemples représentatifs de toute une série d'ouvrages de défense côtière à titre de lieux historiques nationaux, à savoir l'île Georges et le fort McNab, de même que des lieux déjà désignés, soit la redoute York (1962), la tour de Prince-de-Galles (1943) et la citadelle d'Halifax (1935). Les cinq lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax ont été transférés du ministère de la Défense nationale à Parcs Canada lors de leur mise hors service à titre de sites d'importance militaire, entre 1936 et 1964.

3.0 Contexte de planification

Les lieux historiques qui forment le Complexe de défense d'Halifax sont situés dans les limites de la Municipalité régionale d'Halifax, ou sur les rives du port d'Halifax. Ils se trouvent pour la plupart au centre-ville d'Halifax ou non loin de là. Pour cette raison, ils suscitent un vif intérêt chez les résidents et intervenants. Le centre-ville d'Halifax et ses banlieues sont en plein essor, et les lieux historiques du Complexe font tous partie intégrante de ce paysage urbain. Le lieu historique national de l'Île-Georges continue de présenter un potentiel inexploité, et la citadelle d'Halifax et la redoute York accueillent un grand nombre de visiteurs, non seulement en tant que lieux historiques nationaux, mais aussi comme lieux de loisirs et de détente. Sur les cinq lieux historiques, seule la citadelle d'Halifax est entièrement fonctionnelle et offre aux visiteurs une expérience complète avec tous les services.

Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax et son emblématique Tour de l'horloge sont un attrait important dans l'offre touristique locale et régionale. Une moyenne de 200 000 personnes par an (de nouveaux visiteurs pour la plupart)¹ fait une visite aux fortifications (et quelque 600 000 personnes par an profitent de la colline herbeuse, ou *glacis*, qui entoure les fortifications). Le nombre de touristes qui visitent la province s'accroît, particulièrement les croisiéristes, et bon nombre d'entre eux se rendent au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (à titre d'exemple, environ 9 % de tous les croisiéristes à destination d'Halifax ont visité le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax en 2018). Attraction phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax offre de riches expériences aux visiteurs, dont un programme de reconstitution historique, des activités multimédias, des expositions et des visites guidées. Les fonds qui y ont été investis récemment ont permis la réalisation de travaux d'entretien reportés; l'état des ressources culturelles et du patrimoine bâti est bon à passable². La Halifax Citadel Society s'occupe des services de première ligne auprès des visiteurs, des points de vente et des services de location des installations. Ce partenaire à but non lucratif a le mandat de soutenir Parcs Canada au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, et a célébré son 25^e anniversaire en 2018. Organisme à but non lucratif qui partage ses locaux sur place avec le lieu historique, le Musée de l'Armée de la citadelle d'Halifax (le Musée de l'Armée) est en

¹ Environ 150 000 de ces personnes d'entre elles se procurent un laissez-passer au lieu historique et les autres prennent part à des activités spéciales.

² « Mauvais », « passable » et « bon » sont les cotes attribuées aux ressources culturelles et au patrimoine bâti des lieux patrimoniaux de Parcs Canada en fonction de plusieurs facteurs; « bon » est la cote la plus élevée qui peut être attribuée dans le cadre d'évaluation.

service depuis 1953 et met en valeur l'histoire militaire du Canada atlantique. Ces dernières années, quelque 24 millions de dollars ont été investis pour améliorer l'état des biens patrimoniaux et des biens sans valeur patrimoniale au lieu historique. Ces investissements incluent la remise en état de la Tour de l'horloge (1,8 million de dollars), le remplacement du toit du bâtiment Cavalier (1 million de dollars), des travaux de maçonnerie sur les façades sud et nord (17 millions de dollars), l'installation du mât de signalisation (1 million de dollars), le resurfacement de la route et la pose d'une clôture (2,4 millions de dollars) ainsi que des travaux de drainage sur les terrains de la garnison (480 000 dollars). À court terme, les investissements prévus à la citadelle d'Halifax permettront d'aménager une nouvelle exposition vedette, *La forteresse Halifax : Une ville façonnée par le conflit*.

Les autres lieux historiques du Complexe (les « lieux historiques périphériques ») offrent des services d'interprétation autonome et l'investissement dans la protection des ressources culturelles (dont l'état varie de bon à mauvais) y a été stratégique. Le lieu historique national de la Redoute-York accueille 25 000 visiteurs l'été, et quelque 50 000 personnes de plus le reste de l'année. Les trois autres lieux historiques n'ont pas d'offre active d'expérience pour les visiteurs. Les terrains du lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles (situé dans les limites du parc urbain Point Pleasant) et du lieu historique national du Fort-McNab (une enclave dans le parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor qui n'a pas encore été aménagé) se prêtent à l'exploration autonome. Le lieu historique national de l'Île-Georges sert à la tenue d'activités spéciales depuis quelques années, et la population manifeste un réel intérêt à son égard. Depuis 2015, des investissements stratégiques ont été effectués pour protéger les ressources culturelles prioritaires à ces endroits, comme le remplacement du toit de la tour Prince-de-Galles (210 000 dollars) et des travaux de réfection de la batterie côtière de la redoute York (415 000 dollars). À court terme, on prévoit notamment d'investir 1,6 million de dollars sur deux ans pour aménager l'île Georges.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse s'intéressent vivement aux parcs et lieux historiques nationaux de la Nouvelle-Écosse, étant donné que ceux-ci se trouvent au Mi'kma'ki, le territoire traditionnel du peuple mi'kmaw. Ces endroits contribuent à protéger et à mettre en valeur la culture et le patrimoine des Mi'kmaq. Le Processus néo-écossais de conciliation des droits est en cours; il vise à donner un rôle accru aux Mi'kmaq dans la gestion de ces endroits ainsi que d'autres lieux patrimoniaux de la Nouvelle-Écosse. L'accord provisoire prévoit que le Comité consultatif de la Nouvelle-Écosse continentale Parcs Canada-Mi'kmaq oriente la gestion du Complexe de défense d'Halifax et d'autres parcs et lieux historiques situés en Nouvelle-Écosse continentale.

Les changements climatiques, conjugués à l'augmentation prévue du nombre de tempêtes, à la hausse du niveau de la mer et à l'érosion du littoral, risquent d'entraîner des effets considérables sur la structure patrimoniale des lieux historiques nationaux, de même que sur les installations et les biens qui soutiennent l'expérience du visiteur et les opérations. Heureusement, les ouvrages de maçonnerie solides du Complexe de défense d'Halifax permettent aux ressources de résister à bon nombre de ces effets. Malgré tout, certains lieux historiques se trouvent en bordure de l'eau, en particulier le lieu historique national de l'Île-Georges et, dans une certaine mesure, le lieu historique national du Fort-McNab et le lieu historique national de la Redoute-York; ils sont donc vulnérables à l'érosion côtière et à la hausse du niveau de la mer.

4.0 Élaboration du plan directeur

Des Canadiens de tous les milieux, y compris les partenaires du Complexe, la Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée, les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et les intervenants du secteur du tourisme, les administrations municipales, le gouvernement provincial et les organisations de protection du patrimoine, ont participé à l'élaboration du plan directeur, contribuant ainsi à façonner les orientations futures du Complexe de défense d'Halifax. Une plateforme en ligne a constitué le principal outil de mobilisation. Le site Web « Parlons de Parcs Canada Halifax! » a été consulté par près de 3 000 personnes, et plus de 300 personnes se sont exprimées au sujet de l'avenir du Complexe de défense d'Halifax pendant les consultations de la phase 1. Pendant cette même phase, un atelier multilatéral, des séances de mobilisation en personne des jeunes et du personnel ainsi que des réunions bilatérales avec des intervenants ont été organisés à Halifax. Les consultations de la phase 2 ont permis d'éclairer davantage l'élaboration du plan directeur, notamment grâce à l'apport de 40 personnes qui ont exprimé leurs idées sur le site Web et aux réunions bilatérales tenues avec les principaux intervenants. Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont participé à toutes les étapes de la préparation du document, et les consultations officielles ont été coordonnées par le Bureau de négociation Kwilmu'kw Maw-klusuaqn au nom de l'Assemblée des chefs mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse pour veiller à ce que les intérêts des Mi'kmaq par rapport à ces lieux historiques soient pris en compte.

5.0 Vision

La vision adoptée pour les quinze à vingt prochaines années pour le Complexe de défense d'Halifax est présentée ci-dessous. Sauf indication contraire, cette vision concerne les cinq lieux historiques nationaux.

La citadelle d'Halifax est un lieu phare pour explorer et découvrir les récits du Complexe de défense d'Halifax. Il s'agit d'une attraction touristique emblématique pour la province de la Nouvelle-Écosse et pour la Municipalité régionale d'Halifax; on y fait revivre l'histoire grâce à une programmation originale qui en fait une expérience à ne pas manquer. La citadelle continue de contribuer à la croissance économique et au dynamisme de la collectivité.

Les ressources culturelles prioritaires, preuves tangibles de l'importance historique nationale du Complexe de défense d'Halifax, permettent aux visiteurs de ressentir le passé et d'en faire l'expérience. Elles sont protégées et dans un bon état.

L'île Georges fait partie intégrante de l'expérience dynamique du front de mer d'Halifax; accessible au public, l'île offre la possibilité de découvrir son patrimoine culturel, y compris le rôle important qu'elle a joué dans la déportation des Acadiens et son importance jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'Agence Parcs Canada s'est engagée à contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones; elle collabore avec les Mi'kmaq afin de leur permettre d'exercer leurs droits dans ces lieux historiques et dans d'autres lieux de la Nouvelle-Écosse. Ce sont des lieux accueillants qui offrent aux Mi'kmaq l'occasion de raconter leurs récits et de faire connaître leur culture, leur patrimoine et leurs traditions selon leur vision du monde.

Les récits que l'on raconte au Complexe de défense d'Halifax continuent de témoigner du passé militaire de ces lieux tout en intégrant divers points de vue sur l'histoire de ces lieux, et montrent comment la diversité a façonné l'Halifax d'aujourd'hui et permettent aux visiteurs de mieux s'en rapprocher. Les récits et les possibilités d'expérience du visiteur sont à l'image des gens dont la vie a été transformée par ces lieux : Mi'kmaq, Néo-Écossais d'origine africaine, Acadiens, immigrants européens, femmes et autres.

Les résidents d'Halifax et les nouveaux venus, y compris les jeunes et les membres de communautés culturelles, tissent des liens avec ces endroits, et en sont fiers. Les lieux historiques nationaux renforcent le caractère d'Halifax et sont valorisés en tant qu'éléments essentiels du tissu urbain, autant à titre de lieux patrimoniaux qu'en tant qu'espaces verts de loisirs.

Les partenariats clés assurent un soutien essentiel à Parcs Canada dans la réalisation de son mandat qui consiste à protéger et à mettre en valeur les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax, de sorte qu'ils soient reconnus et vus comme faisant partie intégrante de la collectivité.

6.0 Stratégies clés

Trois stratégies clés définissent les orientations de gestion du Complexe de défense d'Halifax pour les dix prochaines années. Ces stratégies ainsi que les objectifs et cibles qui y sont associés favoriseront la réalisation de la vision au moyen d'une démarche de gestion intégrée pour les lieux historiques nationaux. Les cibles établissent un échéancier pour la réalisation d'un objectif; lorsqu'aucune date n'est précisée, l'objectif sera atteint pendant la durée du plan directeur en fonction des possibilités, des priorités annuelles et des ressources de Parcs Canada. Les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de ces stratégies et objectifs seront communiqués tous les ans aux Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, aux partenaires, à savoir la Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée, à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, à d'autres intervenants et au grand public.

Stratégie clé 1 : Élargir les points de vue pour joindre divers publics

Parcs Canada cherche à favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance des lieux patrimoniaux. Des expériences dynamiques et stimulantes qui sont intéressantes pour les Canadiens et les étrangers leur transmettent l'importance que revêtent les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax en tant qu'exemples représentatifs d'ouvrages de défense côtière et de sites militaires britanniques et canadiens. La transmission accrue de points de vue diversifiés au sujet de ces endroits et événements invitera de nouveaux publics à établir des liens avec ces lieux historiques. Dans la mesure où elles sont liées au Complexe de défense d'Halifax, les histoires des communautés culturelles – celles des Mi'kmaq, des Acadiens, des Marrons de la Jamaïque, des immigrants européens et d'autres groupes – seront élaborées en collaboration avec ces collectivités; les histoires de groupes moins bien représentés, notamment celles des femmes, des enfants et de certains soldats, seront également racontées. On pourra notamment établir un calendrier élargi pour les activités d'interprétation et les activités spéciales afin de permettre la prise en compte de récits et de points de vue élargis.

Dès leur arrivée, les visiteurs sauront qu'ils se trouvent au Mi'kma'ki. Dans l'esprit de la réconciliation, Parcs Canada travaillera en partenariat avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse pour transmettre les points de vue et les récits mi'kmaw et pour créer des occasions de faire connaître la culture et l'histoire des Mi'kmaq. Au Complexe de défense

d'Halifax, il existe des possibilités pour les Mi'kmaq de faire part de leur culture et de leur patrimoine aux Canadiens et aux visiteurs de l'étranger, de resserrer les liens, de mieux comprendre l'histoire du territoire, ainsi que l'impact durable du contrôle par les Britanniques et les Canadiens ainsi que le legs que cela a laissé chez les Mi'kmaq. Ces possibilités favoriseront l'acquisition de capacités et se traduiront par des retombées économiques pour les Mi'kmaq.

Objectif 1.1 : Un plus grand nombre de visiteurs valorisent et apprécient le Complexe de défense d'Halifax et développent un sentiment d'attachement à son endroit.

Cibles

- Accroître le pourcentage de personnes sondées, par rapport au taux actuel de 67 %, qui estiment que les lieux historiques ont une signification pour elles, d'ici la prochaine évaluation de l'état des lieux historiques.
- Accroître le nombre de visiteurs qui savent que les lieux composant le Complexe de défense d'Halifax font partie du Complexe dans son ensemble, d'ici la prochaine évaluation de l'état des lieux historiques.

Objectif 1.2 : L'histoire du Complexe de défense d'Halifax est communiquée selon divers points de vue.

Cibles

- Accroître, par rapport à l'offre de 2019, la proportion d'activités et de produits d'interprétation offerts au Complexe de défense d'Halifax qui racontent des récits au sujet des communautés culturelles, des femmes et des enfants ainsi que du quotidien des soldats, des officiers et de leurs proches dans le contexte du Complexe de défense d'Halifax et les adapter aux publics cibles pour en optimiser le succès.
- Durant la période visée par le présent plan directeur, mettre en œuvre des mécanismes de collaboration entre Parcs Canada et les communautés culturelles, y compris la communauté acadienne par l'intermédiaire de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et la communauté néo-écossaise d'ascendance africaine, et d'autres intervenants, en vue d'élaborer de nouveaux produits et activités d'interprétation qui se rapportent à ces communautés.

Objectif 1.3 : Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse continuent de bâtir une relation solide fondée sur la confiance mutuelle.

Cibles

- Mieux intégrer les récits, les points de vue et la langue mi'kmaw aux activités et produits d'interprétation des lieux historiques nationaux du Complexe de défense d'Halifax, par rapport à l'offre de services de 2019.
- Faire participer davantage les Mi'kmaq à l'intégration de leurs histoires et à la mise au point de nouveaux produits et activités d'interprétation et de sensibilisation externe liés aux lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax, par rapport à l'offre de 2019.

Stratégie clé 2 : Offrir des expériences évocatrices axées sur des ressources culturelles originales

Parcs Canada a le mandat à la fois de protéger et de mettre en valeur le patrimoine du Canada, ainsi que d'assurer l'intégrité commémorative³ des lieux historiques. Les

³ L'intégrité commémorative fait référence à la condition ou à l'état d'un lieu historique national lorsque la valeur patrimoniale pour laquelle le lieu a été désigné a été préservée.

expériences vécues par les visiteurs au Complexe de défense d'Halifax sont axées sur les ressources culturelles originales, lesquelles suscitent de puissants sentiments et un attachement à leur égard chez les visiteurs. Quand ils entrent dans les fortifications originales, sentent les pierres des murs, passent par les portes étroites et empruntent les escaliers raides, les visiteurs comprennent mieux les lieux historiques et ressentent un attachement à leur égard de même qu'avec les soldats et les autres personnes (p. ex. les femmes, les enfants) qui ont construit les forts et qui y ont habité et travaillé. Aux lieux historiques qui ont une offre active, les ressources culturelles font partie intégrante de l'expérience offerte aux visiteurs, ce qui les amène à valoriser ces lieux et à vouloir y revenir.

Parcs Canada protège les ressources culturelles du Complexe de défense d'Halifax et préserve les lieux historiques pour que les générations à venir puissent les découvrir et en profiter. À la citadelle d'Halifax, toutes les ressources culturelles prioritaires resteront dans un bon état. Dans les lieux périphériques, les ressources et biens culturels hautement prioritaires seront préservés afin d'assurer la sécurité publique et de contribuer à leur attrait en tant que lieux propices aux activités d'interprétation autonome et aux activités spéciales et fonctions communautaires.

Tout en préservant l'intégrité des lieux historiques par la protection des ressources culturelles clés, Parcs Canada visera à répondre aux besoins et intérêts des visiteurs, et s'efforcera de rendre les lieux plus inclusifs et plus accessibles aux visiteurs. L'Agence continuera de travailler en partenariat avec des intervenants pour améliorer l'accès sans obstacle à ces lieux, dans la mesure où leur structure historique le permet. De plus, Parcs Canada continuera de mieux s'adapter aux marchés en évolution, notamment de recourir aux nouvelles technologies pour l'orientation, l'interprétation et l'information.

Objectif 2.1 : L'état des ressources culturelles prioritaires⁴ du Complexe de défense d'Halifax s'améliore.

Cibles

- Améliorer, dans la prochaine évaluation de l'état des lieux historiques, les cotes d'état des ressources culturelles prioritaires du Complexe de défense d'Halifax dont l'état est mauvais ou passable.
- Au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, être en mesure d'attribuer la cote « bon » à l'état des ressources culturelles prioritaires (p. ex. les murs de maçonnerie originaux) dans la prochaine évaluation de l'état du lieu historique.

Objectif 2.2 : Le Complexe de défense d'Halifax offre des expériences historiques évocatrices qui favorisent un fort sentiment d'appartenance.

Cibles

- Maintenir ou accroître le taux de satisfaction général de 95 % à l'égard du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation sur l'état du lieu historique.
- Maintenir ou accroître le nombre de personnes (par rapport au taux actuel de 94 %) qui estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation de l'état du lieu historique.

Objectif 2.3 : Le Complexe de défense d'Halifax offre aux visiteurs des expériences adaptées aux marchés cibles en évolution.

⁴ Les travaux visant les ressources culturelles seront priorisés au cas par cas, conformément à un cadre d'évaluation de Parcs Canada.

Cibles

- Maintenir ou accroître, par rapport au taux actuel de 95 %, le taux de satisfaction général des visiteurs du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation de l'état du lieu historique.
- Accroître le nombre de personnes qui participent aux activités par rapport aux chiffres de référence de 2019, soit de 10 % d'ici 2025 et de 15 % d'ici 2030.
- Accroître le nombre d'activités spéciales ou les types d'utilisations possibles des lieux du Complexe de défense d'Halifax par rapport aux données de référence de 2019, soit de 10 % d'ici 2025 et de 15 % d'ici 2030.

Stratégie 3 : Faire du Complexe un élément valorisé du tissu urbain dynamique d'Halifax

Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax font partie intégrante de la structure et de l'essence même d'Halifax. Leur architecture et leur conception esthétique contribuent au caractère patrimonial particulier d'Halifax et témoignent de sa riche histoire militaire, ainsi qu'à son important attrait pour les visiteurs. Les panoramas qui s'offrent sur le port d'Halifax depuis le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax continuent d'être protégés par des règlements municipaux. Les lieux historiques jouent un rôle primordial dans l'industrie du tourisme local et régional et dans le secteur du patrimoine bâti. En particulier, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax et la Tour de l'horloge sont des attractions emblématiques, des symboles bien connus et chéris d'Halifax et de la Nouvelle-Écosse.

Les relations stratégiques tant avec les autres ordres de gouvernement qu'avec les organismes de tourisme provinciaux et régionaux sont essentielles au succès de tous les intervenants. Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires du tourisme à divers projets comme l'intégration des activités avec les organisations locales de marketing de destinations, la mise au point de produits qui répondent aux besoins et intérêts des marchés cibles et la promotion ciblée qui offre la possibilité de joindre un marché élargi dans le secteur du tourisme local et d'accroître la fréquentation des lieux.

En plus de protéger des aspects importants de l'histoire britannique et canadienne, les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax assurent aussi la conservation des grands espaces verts qu'ils occupent. Dans le passé, la colline de la citadelle et les terrains de la garnison étaient déjà valorisés et bien fréquentés à titre d'espaces verts et de lieux de loisirs, par exemple pour des visites royales et des concerts. Aujourd'hui, ils sont fréquentés par les résidents et les visiteurs comme lieux de détente et de loisirs ainsi que pour des activités publiques et des célébrations officielles et officieuses. De plus en plus, les espaces verts urbains accueillent les gens désireux de tout simplement profiter du grand air et de la nature, en particulier dans les centres urbains tels que le centre-ville d'Halifax. Ces lieux offrent d'excellentes possibilités pour toutes sortes d'activités, notamment des loisirs, des activités communautaires (p. ex. fête du Canada) et des activités artistiques (p. ex. Nocturne; expositions son et lumière). Parcs Canada travaillera activement avec ses partenaires pour favoriser l'utilisation originale et novatrice de ces lieux pour l'agrément des visiteurs et des résidents. Outre les célébrations très courues de la fête du Canada et du Noël victorien ainsi que les cérémonies de la citoyenneté organisées par Parcs Canada et ses partenaires au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, un nombre accru d'activités et de possibilités menées par de tierces parties permettra de sensibiliser les publics cibles à ces lieux, d'en profiter et d'établir des liens avec ceux-ci.

Objectif 3.1 : Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax sont appréciés et valorisés pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités et de célébrations communautaires.

Cible

- Accroître le nombre de personnes qui assistent aux activités tenues au Complexe de défense d'Halifax au cours des cinq prochaines années.

Objectif 3.2 : Les liens stratégiques permettent de mieux sensibiliser le public au programme offert par Parcs Canada dans les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax et d'accroître son soutien.

Cibles

- Accroître le nombre de relations stratégiques entre Parcs Canada et d'autres parties qui s'intéressent au Complexe de défense d'Halifax au cours des cinq prochaines années.
- Accroître le nombre d'activités tenues, qui découlent de ces relations, au cours des cinq prochaines années.

Objectif 3.3 : Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax continuent de contribuer grandement à stimuler l'économie régionale et à promouvoir le tourisme.

Cibles

- D'ici la prochaine évaluation du lieu historique, faire passer de 37 % à 40 % le nombre de visiteurs sondés ayant déclaré qu'un séjour au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax représentait un aspect important de la planification de leur voyage.
- Maintenir ou augmenter, par rapport à 11,7 % en 2017, le pourcentage de tous les visiteurs de la Nouvelle-Écosse ayant déclaré avoir visité le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (source : Tourisme Nouvelle-Écosse).
- Maintenir ou augmenter, par rapport à 9 % en 2018, la proportion de croisiéristes venus à Halifax qui visitent le Complexe de défense d'Halifax.

7.0 Approche de gestion par secteur

L'orientation de gestion décrite dans la présente section énonce des objectifs précis pour chacun des cinq lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax.

Secteur de gestion 1 : Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax

Lieu phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax accueille de loin la plus forte proportion de visiteurs de tous les lieux historiques du Complexe, tant à l'intérieur de ses fortifications que sur ses terrains. Ce lieu historique de 22,6 hectares surplombant le centre-ville d'Halifax est reconnu pour la Tour de l'horloge, pour son vaste *glacis*, ou pente herbeuse, de même que pour ses fortifications. Les ressources culturelles du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax sont généralement en bon état, bien que des travaux s'imposent au ravelin sud et aux murs intérieurs sud. Les points de vue qu'offre ce lieu historique national vers le port d'Halifax demeurent protégés par règlements municipaux.

Comme le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax constitue le lieu phare, une décision de gestion stratégique a été prise pour concentrer les investissements liés à l'expérience du visiteur à ce lieu historique national et ainsi y assurer l'interprétation de tous les lieux historiques du Complexe. Le lieu historique national de la Citadelle-

d'Halifax offre un programme de reconstitution historique dynamique, des services d'interprétation personnalisés, d'autres activités payantes (offertes en grande partie par la Halifax Citadel Society) et des expositions, dont une exposition principale qui sera inaugurée au printemps 2020.

L'affluence est élevée au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, mais elle ne représente qu'une part des quelque trois millions de visiteurs qui viennent chaque année au front de mer d'Halifax. La collaboration avec les partenaires du secteur touristique, l'intégration avec les organisations locales de marketing de destinations, la mise au point de produits adaptés aux besoins et intérêts des marchés cibles et la promotion ciblée offrent toutes des occasions de joindre un marché élargi dans l'industrie touristique locale et d'augmenter considérablement tant l'affluence du lieu historique que les recettes.

Objectifs :

- La tendance à la hausse de la fréquentation se maintient au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax.
- La proportion de visiteurs de la Nouvelle-Écosse qui viennent aussi au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax se maintient ou augmente.
- L'utilisation des terrains du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax pour des activités et célébrations communautaires s'accroît, en collaboration avec des partenaires.
- Parcs Canada, la Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée continuent de travailler de façon concertée en vue de l'atteinte d'objectifs communs pour le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax.
- Les investissements dans les programmes et les infrastructures qui soutiennent l'expérience du visiteur au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax se maintiennent ou augmentent.

Secteur de gestion 2 : Lieu historique national de l'Île-Georges

Le lieu historique national de l'Île-Georges se trouve sur une île de 7,4 hectares située dans le port d'Halifax et qui se voit facilement du front de mer depuis le centre-ville d'Halifax. Il est reconnu pour le fort Charlotte, une série de tunnels souterrains et les points de vue spectaculaires qu'il offre sur le port et le centre-ville d'Halifax et de Dartmouth. L'île Georges revêt une importance historique et culturelle pour la communauté acadienne, puisqu'elle a été un lieu de détention des Acadiens en attente de déportation durant le Grand Dérangement. Un projet pilote, qui en est aux étapes de la planification et de l'élaboration, se penche sur la possibilité d'accroître l'accès à l'île Georges. Cette île a de fortes chances de devenir un élément fondamental d'une expérience dynamique du front de mer d'Halifax; il en a été question dans la stratégie provinciale sur l'expérience du visiteur dans les îles du port. L'aménagement de l'île Georges et l'accès accru à ce lieu historique dans les années à venir exigeront de solides partenariats et une collaboration étroite. Parcs Canada continuera de travailler avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour veiller à ce que l'importance culturelle de l'île pour les Acadiens soit adéquatement communiquée. L'aménagement futur doit se faire en tenant compte des impacts que pourraient avoir les changements climatiques, surtout sur l'érosion côtière et les espèces en péril.

Objectifs :

- Les relations stratégiques favorisent les possibilités d'accroître l'accès au lieu historique national de l'Île-Georges.

- Les projets pilotes donnent de bons résultats et donnent lieu à une offre continue de programmes au sujet du lieu historique national de l'Île-Georges.
- L'expérience offerte aux visiteurs du lieu historique national de l'Île-Georges est élaborée par du travail de collaboration, en particulier avec la communauté acadienne par l'entremise de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Secteur de gestion 3 : Lieu historique national de la Redoute-York

Le lieu historique national de la Redoute-York occupe une vaste propriété (75 hectares) située à environ 10 kilomètres du centre-ville d'Halifax, sur le chemin Purcells Cove. Bien qu'elle ait été désignée lieu historique, la redoute York est probablement mieux connue dans la localité et la région comme un lieu de loisirs, en particulier pour les promeneurs de chiens. Des panneaux d'interprétation fournissent aux visiteurs des renseignements sur l'importance historique de la redoute et du Complexe. L'utilisation accrue par la collectivité de ce lieu historique national pour la tenue d'activités et de célébrations permettrait de mieux faire connaître et comprendre au public les valeurs patrimoniales du lieu historique, tout en suscitant un plus grand sens de l'intendance à l'égard du lieu historique ainsi qu'un sentiment d'attachement.

Objectifs :

- Des possibilités sont étudiées pour accroître le niveau d'intendance locale et de participation communautaire au lieu historique national de la Redoute-York afin d'appuyer le mandat de Parcs Canada.
- La connaissance et l'appréciation du lieu historique national de la Redoute-York augmentent grâce à son utilisation accrue comme lieu pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités communautaires et de rassemblements.

Secteur de gestion 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles

Le lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles s'étend sur 0,78 hectare dans les limites des 75 hectares du parc municipal Point Pleasant, situé à la pointe sud de la péninsule d'Halifax. S'il existe plusieurs autres vestiges d'ouvrages de défense côtière historiques dans le parc, la tour Prince de Galles est le seul qui porte la désignation de lieu historique national. L'intérieur de la tour est fermé au public depuis plusieurs années, et sa réouverture suscite un certain intérêt chez le public. On ouvre le lieu à l'occasion pour la tenue d'activités spéciales et les terrains, dotés de panneaux d'interprétation extérieurs, se prêtent à la tenue d'autres activités officielles ou organisées.

Objectifs :

- Les ressources culturelles et la présence architecturale du lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles sont protégées de sorte que le lieu historique continue de faire partie intégrante du parc Point Pleasant.
- Des possibilités d'ouvrir le lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles aux visiteurs dans un cadre financièrement viable sont explorées.

Secteur de gestion 5 : Lieu historique national du Fort-McNab

Le lieu historique national du Fort-McNab forme une enclave de 12 hectares située dans les limites du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor, lequel n'a pas encore été aménagé. Le lieu historique est ouvert, et il se prête à l'exploration autonome; il serait possible d'y offrir une activité d'interprétation autonome, par exemple au moyen d'une carte ou d'une appli mobile. Ses ressources culturelles prioritaires continueront d'être conservées. Le lieu historique abrite une colonie d'hirondelles rustiques nicheuses, une

espèce en péril importante dans la région; Parcs Canada continuera de s'acquitter de ses obligations concernant cette espèce en péril. La Friends of McNabs Island Society se consacre à la préservation des îles McNabs et Lawlor depuis 1990 et s'intéresse grandement à l'avenir du lieu historique national du Fort-McNab.

Objectifs :

- Les ressources culturelles du lieu historique national du Fort-McNab demeurent une caractéristique patrimoniale qui attire les visiteurs du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor.
- Les possibilités de collaboration visant à soutenir l'expérience du visiteur au lieu historique national du Fort-McNab sont étudiées avec la Friends of McNabs Island Society.
- La collaboration continue entre Parcs Canada, le ministère des Terres et des Forêts de la Nouvelle-Écosse et l'organisme Develop Nova Scotia fait en sorte que le lieu historique national du Fort-McNab soutienne les objectifs du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor et de la stratégie provinciale liés à l'expérience du visiteur dans les îles du port.

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'Agence Parcs Canada est chargée d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), rédigée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique pour tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et qui sont soumis au Cabinet ou à un ministre à des fins d'approbation.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour le présent plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale :

Le but d'une telle évaluation est d'intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des propositions de politiques, de plans et de programmes pour favoriser la prise de décisions saines sur le plan de l'environnement. Les projets particuliers réalisés pour mettre en œuvre les objectifs de l'énoncé de gestion au Complexe feront l'objet d'une évaluation distincte afin d'établir si une évaluation des répercussions est nécessaire en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

L'évaluation a porté sur les terres situées dans les limites du Complexe de défense d'Halifax, qui comprend cinq lieux historiques nationaux se trouvant sur les rives du port d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, à savoir les lieux historiques de la Citadelle d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York. On a tenu compte d'une période de dix ans à compter de la date du plan, après quoi le plan fera l'objet d'un examen. En plus des ressources culturelles, les composantes environnementales dignes de mention du Complexe lieu sont les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.

De nombreux effets résiduels positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan, par exemple : mise à profit des relations avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse; protection des ressources culturelles prioritaires; et amélioration de la mobilisation, de la sensibilisation et de l'appréciation chez les résidents et les touristes. La hausse de

la fréquentation, notamment à l'île Georges, offre aussi l'occasion de renseigner les visiteurs sur les espèces en péril, ce qui permet d'élargir leur expérience tout en appuyant le mandat de Parcs Canada.

Les mesures recensées dans le plan directeur qui sont susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs comprennent la hausse de la fréquentation et l'expansion de l'offre aux visiteurs de l'île Georges. La fréquentation accrue pourrait influencer sur l'intégrité des ressources culturelles au fil du temps à tous les lieux historiques et les effets accrus sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril pourraient provenir d'actes de vandalisme, des exigences accrues d'entretien ou de l'ajout d'infrastructures pour permettre d'offrir de nouvelles expériences aux visiteurs. Cependant, il est possible de minimiser ces effets de plusieurs façons : suivre les lignes directrices existantes, notamment les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*; effectuer des évaluations d'impact par projet et adopter des mesures d'atténuation des risques pour les espèces en péril au besoin; poursuivre la mise en œuvre des programmes de surveillance des espèces en péril, et notamment y ajouter l'hirondelle rustique de l'île Georges; intégrer l'éducation sur les espèces en péril et la diffusion externe aux programmes destinés aux visiteurs et aux écriteaux; et se conformer aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et des politiques et orientations de Parcs Canada.

Le plan a fait l'objet d'un programme de mobilisation du public et des Autochtones de janvier à mars 2019. Les préoccupations soulevées par le public ont été insérées dans le plan, le cas échéant.

Le plan va dans le sens de l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable qui consiste à rapprocher les Canadiens de la nature. Il n'y a pas d'effets environnementaux négatifs importants prévus qui découlent de la mise en œuvre du plan directeur.